

Remise de la Légion d'Honneur (chevalier) à Mme Simina TANASESCU

Ambassade de France en Roumanie – 18 juillet 2018

Chère Simina Tanasescu,

Monsieur le Ministre (Comanescu),

Mesdames et Messieurs les Conseillers présidentiels

Mesdames et Messieurs, Chers invités,

Je suis très heureuse de remettre ce soir les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à Mme Simina Tanasescu. Comme vous le savez, la République française décerne la Légion d'honneur à des personnalités étrangères pour leurs réalisations au service des causes soutenues par la France ou du bien commun et qui se doivent d'être montrées en exemple. Chère Simina Tanasescu, vous méritez cette distinction à plus d'un titre.

Je rappellerai d'abord les grandes étapes de votre parcours. Vous êtes née à Bucarest et vous êtes une jeune étudiante en droit lorsque la Roumanie tourne la page du régime communiste. Votre carrière universitaire ne fait alors que commencer, et elle sera impressionnante.

Dès l'origine, ce parcours universitaire est étroitement lié à la France : après l'obtention d'un diplôme de droit de l'Université de Bucarest en 1991, en 1992, vous obtenez un Diplôme d'Etudes Approfondies en droit constitutionnel à l'Université Aix-Marseille III, puis en 1997 un doctorat dans cette même université. L'année suivante vous suivez un cours post-universitaire en Suisse sur les Euro-régions, à l'Institut pour le Fédéralisme, où vous serez chercheur-invité en 1999 et 2000. En 2001, vous êtes nommée professeur de droit.

Depuis 1995, date de création du Collège juridique franco-roumain d'études européennes, vous y dispensez en français des cours de droit constitutionnel. A plusieurs reprises, depuis 1999, vous êtes professeur invitée dans les universités françaises, notamment Paris I Panthéon-Sorbonne. Directrice du centre de recherche en droit public de l'Université de Bucarest, vous êtes nommée en 2008 vice-doyenne aux Relations Internationales de la Faculté de Droit. A ce titre, vous êtes responsable du Collège juridique franco-roumain d'études européennes, qui prend un nouvel essor grâce à votre implication. Vous êtes également depuis 2010 présidente de l'Association franco-roumaine des juristes et depuis 2014 directrice adjointe du Centre régional Francophone d'études avancées en Sciences Sociales (CEREFREA) « Villa Noël » dont je salue ici le président, le professeur Ioan Pânzaru.

Vous occupez également des fonctions éminentes dans les institutions universitaires roumaines : vous êtes depuis 2004 titulaire de la chaire de droit à l'Institut national de la magistrature et depuis 2005, professeur à l'Institut européen de Roumanie.

Ce parcours académique et professionnel remarquable – et je n’ai pas tout mentionné - s’est doublé d’un engagement européen très actif : vous êtes experte juridique dans le cadre du programme de pré-adhésion PHARE, puis en 2000 Conseillère pré-adhésion auprès de la Commission européenne dans le domaine Justice et Affaires intérieures. Pendant 6 ans, vous contribuez activement à la préparation de l’adhésion de la Roumanie à l’Union européenne. De plus, depuis 2001, vous représentez la Roumanie auprès du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l’Europe, et entre 2007 et 2012 auprès de l’Agence européenne des droits fondamentaux. De 2012 à 2015, vous êtes membre du Comité de sélection des juges au Tribunal de la fonction publique de l’Union Européenne. Cet attachement à l’Europe et à ses valeurs est une caractéristique profonde de votre action.

Entre 2009 et 2011, vous avez été membre du Conseil supérieur de la magistrature, pour y représenter les intérêts de la société civile.

Votre excellence dans le domaine juridique, votre connaissance parfaite de notre langue et votre engagement francophone, votre parcours professionnel remarquable et ouvert sur la dimension européenne et internationale et vos nombreuses activités, notamment au service de la relation franco-roumaine, ont été justement reconnus en 2011 par la France, qui vous à cette date nommée chevalier de l’Ordre national du Mérite.

Depuis cette date, chère Madame Tanasescu, vous avez poursuivi vos nombreuses activités sans négliger le lien avec la France, ni l’engagement pour l’Europe, tout en acquérant des responsabilités plus importantes au sein des institutions roumaines.

En janvier 2015, vous êtes en effet nommée conseillère du Président de la Roumanie, M. Klaus Iohannis, au sein du département pour la réforme de la Constitution et des institutions publiques. A ce poste, vous jouez un rôle déterminant pour orienter les choix du chef de l’Etat sur des sujets essentiels pour la Roumanie d’aujourd’hui, comme le renforcement de l’Etat de droit ou la lutte contre la corruption.

Nous savons tous que ces sujets ont occupé une place centrale dans la vie politique roumaine récente, depuis les grandes manifestations de février 2017, jusqu’à l’heure actuelle. Le président Iohannis s’est toujours montré soucieux de la préservation des progrès remarquables accomplis par la Roumanie dans l’affirmation d’un Etat de droit solide et durable et la présence de personnalités de votre qualité dans l’entourage du chef de l’Etat y a sans aucun doute contribué. A cet égard, votre rôle pour défendre une Roumanie ancrée dans l’Europe, et fondée sur les valeurs communes que nous partageons, a été déterminant.

Vous avez parallèlement poursuivi votre enseignement - en français - au Collège juridique et à l’école doctorale de droit de l’Université de Bucarest. Je sais que vous êtes un professeur très apprécié des étudiants et doctorants du Collège et de la Faculté de droit (dont certains écrivent leur thèse en français) ainsi que des jeunes chercheurs, notamment pour l’écoute et le soutien qu’ils trouvent toujours auprès de vous.

Chère Madame Tanasescu, je voudrais insister ici sur votre rôle en faveur du Collège juridique franco-roumain d’études européennes, qui est un des fleurons de la coopération franco-roumaine, et les nombreux juristes présents ce soir ne me démentiront pas. Votre soutien aux projets menés par le collège a toujours été très précieux. En 2015 en particulier, vous vous êtes beaucoup impliquée pour aider le Collège à obtenir le grade d’officier dans l’Ordre national roumain du mérite culturel, reconnaissance exceptionnelle pour une

institution académique. La magnifique cérémonie organisée au Palais présidentiel pour la remise de cette décoration est encore dans nos mémoires.

Plus récemment, en février 2017, vous avez accepté d'être désignée coordonnatrice d'un projet européen Jean Monnet déposé par le Collège, visant à faire de celui-ci un centre d'excellence Jean Monnet et obtenir des financements. Vous avez aussi été un précieux soutien dans la constitution du dossier de validation du nouveau Master 2 du Collège juridique par les autorités roumaines.

Mme Simina Tanasescu, je souhaite aussi mentionner que vous êtes une interlocutrice appréciée de notre ambassade. Vos analyses, vos conseils et votre appui pour faire avancer la coopération entre nos deux pays se devaient d'être soulignés et remerciés.

Ces nombreux éléments professionnels et politiques témoignent du rôle accru que vous avez joué au cours de ces dernières années dans le renforcement des liens entre la France et la Roumanie, sur le plan des études juridiques, sur celui de la coopération entre nos deux pays, mais aussi dans la promotion de notre langue et la défense des valeurs auxquelles la France est attachée. Je n'oublie pas d'y ajouter vos qualités humaines, unanimement reconnues, aussi bien par vos étudiants, vos pairs que vos interlocuteurs politiques.

C'est donc à la juriste, à la femme éminente et l'amie que j'ai le plaisir de rendre hommage aujourd'hui.

Chère Simina Tanasescu, «au nom du Président de la République, je vous remets les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur. »